**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 29 (1992)
**Heft:** 1097

**Artikel:** Maastricht sous le joug référendaire
**Autor:** Gavillet, André
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1022060

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

ENERGIE 2000

# Des débuts difficiles

***Lois et règlements ne suffiront pas à maîtriser notre consommation d'énergie: encore faut-il que les consommateurs acceptent de jouer le jeu. Mais aussi — et surtout — que les distributeurs ne se contentent plus de vendre leur marchandise, mais se transforment en prestataires de services.***

(*jd*) *«Energie 2000 est un marathon, pas un sprint»* a déclaré Adolf Ogi lors de la présentation du deuxième rapport sur ce programme. Rappel des objectifs pour la fin du siècle: stabiliser la consommation d'énergies fossiles à son niveau de 1990; freiner la croissance de la demande d'électricité et stabiliser la consommation; augmenter l'apport des énergies nouvelles (électricité +0,5%, production de chaleur +3%), de la force hydraulique (+5%) et améliorer la puissance des centrales nucléaires existantes (+10%).

### Chacun son objectif

Les participants à cette course-poursuite ont déjà pris du retard et, pour obtenir les résultats escomptés, il faudra bien terminer au sprint. En 1991, et malgré la récession économique, on a encore enregistré une croissance de 6,2% de la consommation énergétique (+11,1% pour les combustibles liquides, +2,2% pour l'électricité). Par ailleurs les différentes parties à l'armistice énergétique ne tirent pas toutes à la même corde. Les organisations écologiques rechignent à l'augmentation de puissance du parc nucléaire existant et continuent de s'opposer au stockage des déchets radioactifs. Les électriciens ne croient pas à la stabilisation de la demande de leur fluide préféré et les gaziers ambitionnent une part du marché de la chaleur équivalente à celle du mazout, raison pour laquelle ils rejettent les recommandations tarifaires de la Confédération.

Ce n'est pas tout. Le prix de l'énergie est trop bon marché pour stimuler des changements significatifs de comportement chez le consommateur et favoriser la diffusion de techniques alternatives. L'absence d'une taxe affectée sur l'énergie se fait durement sentir au moment où les collectivités publiques manquent de moyens financiers. Or il suffit de sommes relativement modestes pour déclencher l'innovation: ainsi le canton de Berne, avec 2 millions de francs seulement, a fait mieux que le reste de la Suisse en matière d'énergie solaire.

### Un échec qui réjouit certains

Des lois et des règlements nouveaux sont certes nécessaires, tout comme les campagnes d'information. Mais l'élan décisif viendra d'un prix de l'énergie plus conforme à la rareté des sources non renouvelables et tenant compte des atteintes à l'environnement. Cet élan exige aussi une attitude moins ambiguë des fournisseurs d'énergie qui ne semblent pas trop attristés à l'idée d'un échec d'Energie 2000. Lors de la dernière conférence de presse de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCSE), ses dirigeants ont répété qu'ils comptaient sur une croissance annuelle de la demande supérieure à 2% jusqu'en 2005. Pour le président de l'USCE, c'est d'abord le consommateur qui est responsable de cette évolution. Il a bien sûr raison, dans la mesure où les producteurs-distributeurs limitent leur rôle à la fourniture d'électricité face à une demande qu'ils disent dépendre de la seule conjoncture économique. Lorsque Jean Remondeulaz, directeur d'EOS, affirme lors d'un récent débat au Comptoir suisse que *«la responsabilité d'une dégradation de l'approvisionnement électrique incombera tôt ou tard aux producteurs-distributeurs qui ont actuellement épuisé les ressources disponibles dans le cadre légal»*, il ne croit pas si bien dire. Mais ce qu'on reprochera aux producteurs-distributeurs, ce n'est pas d'avoir échoué à accroître suffisamment la capacité de production, mais bien de ne s'être pas donné les moyens nécessaires pour stabiliser la demande. Aujourd'hui, ils engagent toujours l'essentiel de leurs moyens financiers pour développer leurs installations en terme de quantité produite et de puissance et, à défaut, pour s'assurer des droits d'importer du courant étranger.

### La responsabilité des distributeurs

Les électriciens se contentent de vendre leur fluide — et à ce titre la croissance de la demande ne peut que les satisfaire. Or les objectifs d'Energie 2000 impliqueraient qu'ils deviennent des prestataires de services, qu'ils offrent non plus de l'électricité mais de la lumière, de la chaleur et de la force et qu'ils mettent en œuvre leur savoir et leurs ressources financières afin d'accroître le rendement de l'électricité. A cet égard leur responsabilité est plus importante encore que celle du consommateur. ■

EUROPE

# Maastricht sous le joug référendaire

(*ag*) Le résultat du référendum français concerne la Suisse. Ce n'est pas tant l'influence indirecte, transfrontalière, qui importe. L'électorat n'est pas, même en Suisse romande, sous influence d'outre Jura. Mais la Suisse a déposé une demande d'adhésion. Elle est valable pour l'Union européenne, telle que définie par le Traité de Maastricht. Or quel est le contenu de ce traité ? Bénédict de Tscharner, chef de la mission suisse à Bruxelles, le qualifiait d'auberge espagnole: chacun y trouve ce qu'il apporte (ou ce qu'il désire y apporter). Disons que c'est un chantier. Comment sera-t-il conduit ? Telle est la question encore ouverte. De ce point de vue, quelques remarques sèchement rédigées.

● Le résultat français est une bonne chose, même s'il est trop serré. La construction de l'Europe n'a pas été cassée.

● Remarque à ceux qui (anti-européens) soulignent l'étroitesse du score. Ils n'ont pas formulé cette remarque pour le score danois, tout aussi serré, dans l'autre sens. Une majorité est une majorité.

● Réflexion pour les petits pays. Le «non» français aurait été décisif, le «non» danois ne le sera pas. Dans une communauté, les rapports de force ne peuvent être abolis, mais il n'y a pas de Confédération si l'institution ne reconnait pas en esprit et en droit l'égalité des parties inégales composantes. La Suisse, du moins, s'est bâtie ainsi malgré le poids de Zurich et de Berne.

● Le résultat français devrait inciter la

CINÉMA

# «La Cité de la joie»

(*pi*) «*Ma fille n'est pas à moi. Elle m'a seulement été prêtée par Dieu jusqu'à son mariage. Elle appartient au garçon qui sera son mari*» dit Hasari Pal dans le livre de Dominique Lapierre *La Cité de la joie*.
Dans le film qu'en a tiré Roland Joffé, le même Hasari, paysan émigré dans un *slim* de Calcutta, dit à sa fille: «*Tu ne m'appartiens pas. Tu m'a été confiée par Dieu jusqu'à ton mariage.*» Cette petite différence résume à elle seule l'esprit dans lequel Joffé a tourné son film à grand spectacle: pour un public d'occidentaux que certaines réalités pourraient déranger. La fille de Hasari, contrairement à la coutume indienne, s'émancipe en se mariant; les pauvres ne le sont pas au point que leur état soit désespéré et il n'est aucune situation qui ne puisse se retourner.

**Le livre: habile et plutôt honnête**

Le livre de Lapierre, mi-roman, mi-grand reportage style *Paris Match* pour nantis éplorés, est, comme le film de Joffé, avant tout une entreprise commerciale. Mais une certaine rigueur dans ses descriptions et un didactisme bon enfant lui donnent un brin de crédit. Le père Lambert, par exemple, partage le sort des miséreux avant tout pour sauver sa propre âme. Quant à Hasari Pal, s'il meurt en ayant réussi à arranger le mariage de sa fille et à réunir la dot sans laquelle la cérémonie eût été impossible, il ne verra rachetée aucune des humiliations qu'il doit subir. Dominique Lapierre raconte habilement, sachant tirer larmes et sourires, mais se dispense de transmettre un message autre que la richesse intérieure des déracinés qui peuplent les bidonvilles.

**Le film: distraire sans choquer**

Tout autre est la démarche de Joffé. Lambert, trop peu spectaculaire, disparaît et docteur Max est un ricain balourd qui vient bouleverser le fragile équilibre existant entre les habitants des taudis, le parrain de la mafia locale et les lépreux. Il est la cheville ouvrière de la révolte des tireurs de rickshaw et c'est la chaîne en or qu'il portait autour du cou qui permettra la conclusion du mariage d'amour de la fille de Hasari.
En se concentrant sur docteur Max et Joan Bethel, cette Irlandaise originale qui préfère dispenser son amour aux foules plutôt qu'à un seul homme, Joffé donne aux occidentaux le rôle des Bons Samaritains seuls capables de soulager quelques-unes des souffrances des pauvres de Calcutta, mais il gomme soigneusement toute responsabilité des pays riches dans les trafics dont sont victimes Hasari et ses compagnons de misère: pas trace du marché de fœtus décrit par Lapierre, ni des os des cadavres achetés et expédiés en Amérique. Les méchants sont vernaculaires et toute la misère semble provenir de l'incapacité des pauvres à s'organiser ou des coutumes barbares auxquels ils se livrent, sans donner la moindre explication sur leur signification. Nouvel épisode du gentil blanc et des barbares incultes.
C'est d'ailleurs dans la plus pure tradition yankee des westerns que tout se résout par une bonne raclée, celle dont Hasari sortira vainqueur et qui l'oppose au fils du parrain. Bataille de chevaliers: on demande au premier de hennir pour avoir droit à un rickshaw et le second ne se déplace qu'à moto. Le monstre est finalement à terre, le banquet final peut se dérouler. Hasari a certes reçu un mauvais coup de couteau au cours de la bagarre, mais cinq minutes entre les mains de Max-le-magicien suffiront à le soigner.
Il est probable que quelques Américaines pleines de bonnes intentions enverront un chèque à mère Teresa après avoir vu ce film. Mais personne n'y aura appris grand-chose sur la complexité de l'Inde. ■

Dominique Lapierre: *La Cité de la joie*, Robert Laffont éditeur, 1985.
*La Cité de la joie*, un film de Roland Joffé, 145 minutes, prochainement sur les écrans romands.

---

Communauté à une mise en ordre constitutionnelle, à un vrai pragmatisme, à l'ouverture. C'est probablement la fin de la dynamique de la fuite en avant. La Suisse peut trouver dans cette nouvelle politique un champ élargi pour la négociation d'adhésion ou pour toute autre formule de rapprochement.

● La date de 1996 représente pour une adhésion suisse un calendrier trop serré. Deux ans après avoir souligné les différences entre EEE et Communauté, comment enlever une décision qui consisterait à effacer ces différences ? La démocratie directe n'est pas aussi rapidement malléable. La Suisse devra nécessairement demander des délais de transition plus longs et une clarification institutionnelle. Ils seront moins difficiles à obtenir, peut-être, d'une Communauté échaudée par la pratique nouvelle pour elle de la démocratie directe.

● Pour l'instant, il importe que la Suisse démontre qu'elle est en mesure de maîtriser le référendum à double majorité. C'est la tâche immédiate. Il exigera dans les semaines qui viennent convergence des efforts et engagement ! ■

## ici et là

● Le délégué aux questions économiques de la République et canton de Neuchâtel, en collaboration avec le canton du Jura et les chambres de commerce, organise un cycle de conférences sur le thème **La Suisse et l'Espace économique européen**, du 6 octobre au 1er décembre, le mardi soir de 17.30 heures à 19 heures, au Club 44, rue de la Serre 64, 2300 La Chaux-de-Fonds.
● L'IDHEAP propose un cours sur **Les questions féminines en Suisse**, tous les vendredis du 9 octobre au 12 février; le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 30 septembre 1992. Renseignements et inscriptions: IDHEAP, BFSH 1, 1015 Lausanne, tel. 021/693 42 95.
● Le Centre vaudois des associations féminines vaudoises, en collaboration avec une dizaine d'organisations, annonce que la 59e **Journée vaudoise des femmes** sera consacrée au thème de **Migrations et racismes** et aura lieu le 7 novembre 1992 dès 9 heures à la salle de paroisse de Saint Matthieu, chemin de Pierrefleur, à Lausanne. Renseignements et inscriptions: CLAFV, av. de l'Eglantine 6, 1006 Lausanne.

DP Domaine Public

**Rédacteur responsable:** Jean-Daniel Delley (jd)
**Rédacteur**: Pierre Imhof (pi)
**Secrétaire de rédaction**:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Gabriel Bittar
**Abonnement**: 75 francs pour une année
**Administration, rédaction**: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
**Téléphone**: 021 312 69 10
**Télécopie**: 021 312 80 40 – **CCP**: 10-15527-9
**Composition et maquette**:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
**Impression**:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens